CCNPPS CENTRE DE COLLABORATION NATIONALE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LA SANTÉ

Portrait de la Santé dans toutes les politiques au Canada : intégrer le bien-être aux décisions fédérales – Le Cadre de qualité de vie du Canada

SOMMAIRE DE CAS 2026

AVANT-PROPOS

Cette publication présente le Cadre de qualité de vie du gouvernement du Canada en tant qu'exemple d'approche de la Santé dans toutes les politiques (SdTP). Ce sommaire de cas fait partie d'une série conçue par le Réseau canadien sur la Santé dans toutes les politiques (SdTP) afin de documenter l'état actuel et la diversité des initiatives de SdTP mises en œuvre au Canada. Il est destiné aux acteurs de la santé publique et d'autres secteurs qui s'intéressent à la SdTP et vise à faire progresser les connaissances, cibler les meilleures pratiques et à favoriser le partage d'idées à l'échelle du Canada.

Cette publication a été développée par le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS) dans le cadre de sa programmation scientifique régulière. Le CCNPPS est financé par l'Agence de la santé publique du Canada et hébergé par l'Institut national de santé publique du Québec.

FAITS SAILLANTS

- Le gouvernement canadien a adopté le Cadre de qualité de vie pour le Canada (ci-après, le Cadre) en 2021. Pilotée par le Secrétariat du Conseil du Trésor et Statistique Canada, cette initiative multisectorielle vise l'intégration systématique des données probantes sur le bien-être des personnes vivant au Canada aux processus fédéraux de budgétisation et de prise de décisions. Afin d'y parvenir, elle rassemble les résultats provenant d'ensembles de données nationales qui reflètent les indicateurs économiques, sociaux et environnementaux du bien-être.
- Le Cadre invite tous les ministères fédéraux à évaluer l'incidence de leurs politiques et programmes sur les indicateurs du bien-être, tant sur le plan de la santé que sur d'autres domaines. Par exemple, par le biais d'analyses de la qualité de vie réalisées dans le cadre d'initiatives précises, des ministères dont la santé n'est pas le mandat principal, tel que Patrimoine canadien et Agriculture et Agroalimentaire Canada, ont repéré des contributions aux résultats en matière de santé ainsi qu'à d'autres aspects associés au bien-être.
- Le Cadre met l'accent sur des perspectives transversales, telles l'équité et la durabilité, ainsi que sur les interrelations entre les déterminants de la santé. À l'aide d'une perspective pangouvernementale, il favorise une prise de décisions plus intégrée, inclusive et conforme à l'approche de la SdTP, qui met l'accent sur le bien-être dans tous les secteurs.

Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé
National Collaborating Centre for Healthy Public Policy

Québec

1 À PROPOS DE CETTE SÉRIE

Ce sommaire fait partie d'une série de cas préparés par le CCNPPS pour rendre compte des activités du Réseau canadien sur la Santé dans toutes les politiques[1] (RCSdTP), qui vise à documenter la diversité des initiatives de Santé dans toutes les politiques (SdTP) au Canada ainsi que l'état d'avancement de leur mise en œuvre. Promue par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la SdTP est une approche intersectorielle d'élaboration des politiques qui facilite l'action sur les déterminants sociaux de la santé et l'amélioration de la santé, du bien-être et de l'équité. Elle repose sur la reconnaissance du fait que la santé est principalement déterminée par des facteurs extérieurs au secteur de la santé. Par conséquent, la santé des populations ne découle pas seulement des politiques et programmes du secteur de la santé : elle est aussi largement déterminée par les politiques d'autres secteurs gouvernementaux.

L'objectif de ce projet est de brosser un portrait des pratiques de SdTP au Canada dans différentes collectivités. Les sommaires de cas décrivent les initiatives de SdTP en abordant leurs origines, leur mission, leurs objectifs, leurs structures de gouvernance, leurs mécanismes de mise en œuvre, leurs réalisations, leurs sources de financement et leurs cadres d'évaluation. Cette série vise à améliorer la compréhension des professionnels qui œuvrent en santé publique et des décisionnaires en matière d'initiatives de SdTP au Canada. Elle cherche aussi à promouvoir les pratiques les plus prometteuses et favoriser les maillages dans le milieu afin de renforcer l'impact de la SdTP sur les politiques publiques et la santé collective.

ENCADRÉ 1. LA DÉFINITION DE L'APPROCHE DE SDTP PAR L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

« La Santé dans toutes les politiques est une approche intersectorielle des politiques publiques qui tient compte systématiquement des conséquences sanitaires des décisions, qui recherche des synergies et qui évite les conséquences néfastes pour la santé afin d'améliorer la santé de la population et l'équité en santé. Elle accroît la responsabilité des décideurs politiques en matière d'impact sur la santé à tous les niveaux de l'élaboration des politiques. Elle met l'accent sur les répercussions des politiques publiques sur les systèmes de santé, les déterminants de la santé et le bien-être. (World Health Organization [WHO], 2014, p. 2). »

[1] Pour en savoir plus sur le RCSdTP, veuillez consulter le : https://ccnpps-ncchpp.ca/fr/reseau-canadien-sur-la-sante-dans-toutes-les-politiques-rcsdtp/.

1.1 Méthodologie

Sélection des cas

Trois critères ont été utilisés pour la sélection des cas et les initiatives devaient répondre à ces trois critères pour être prises en considération. Pour ce projet, il s'agit d'une initiative de SdTP si elle :

1. Favorise la collaboration et l'engagement intersectoriels
   - Concerne au moins deux partenaires issus de différents secteurs gouvernementaux et peut également concerner des secteurs non gouvernementaux.
   - Vise à mettre fin au travail en vase clos et à créer de nouveaux partenariats afin de coordonner l'action sur les déterminants sociaux de la santé.
2. Promeut la santé, le bien-être et l'équité
   - Intègre des considérations de santé, de bien-être et d'équité dans les politiques, les programmes et les processus de prise de décisions.
   - Cible de façon implicite ou explicite la santé, le bien-être et l'équité.
3. Favorise la mise en place de structures, de mécanismes et de processus de gouvernance pour faciliter la coordination des politiques
   - Engendre des changements dans les relations et les processus décisionnels entre les secteurs et potentiellement avec des organisations non gouvernementales du secteur privé, public ou tertiaire.
   - Établit ou renforce des structures ou mécanismes de gouvernance pour la collaboration intersectorielle et l'intégration d'enjeux liés à la santé, au bien-être et à l'équité

Puisque la SdTP est une approche, et non un modèle précis, l'objectif, la composition et la structure des initiatives de SdTP varient selon le contexte. Par conséquent, ce projet visait à documenter diverses approches de la SdTP dans différents cas; y compris des initiatives récentes ou de longue date, qu'elles soient dirigées par des organisations non gouvernementales ou, de façon plus traditionnelle, par les gouvernements. Il visait également à tenir compte de la diversité des lieux géographiques, du palier où l'approche de la SdTP est mise en œuvre (p. ex., fédéral, provincial, régional ou municipal) et de l'objectif principal de l'initiative ou de sa cible (p. ex., national, provincial, régional ou municipal). Les initiatives concernant des membres du RCSdTP ont également été priorisées.

Documentation

Les informations pour créer cette série ont d'abord été recueillies par le biais de recherches dans la littérature grise, en s'appuyant sur la documentation accessible au public sur chaque cas. Par la suite, des informateurs clés pour chaque cas ont été contactés pour confirmer les résultats et fournir des données supplémentaires. Les données ont été recueillies entre juin et septembre 2025.

2 À PROPOS DE L'INITIATIVE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

2.1 Origine et objectifs

Depuis 2021, le gouvernement du Canada déploie une approche de la SdTP par la mise en œuvre de son Cadre de qualité de vie pour le Canada (ci-après, le Cadre). Pilotée par le Secrétariat du Conseil du Trésor et Statistique Canada, cette initiative multisectorielle[2] vise l'intégration systématique des données probantes sur le bien-être[3] des personnes vivant au Canada aux processus fédéraux de budgétisation et de prise de décisions. Afin d'y parvenir, elle rassemble les résultats provenant d'ensembles de données nationales qui reflètent les indicateurs économiques, sociaux et environnementaux du bien-être. Le Cadre invite tous les ministères fédéraux à évaluer l'incidence de leurs politiques et de leurs programmes sur les indicateurs de santé et de bien-être (World Health Organization [WHO], 2024). En adoptant une approche holistique et en accordant la priorité à l'équité, à l'inclusion, à la durabilité et à la résilience, cette initiative fédérale a le potentiel d'harmoniser et de coordonner efficacement les actions entre les différents secteurs en vue d'une vision commune visant à améliorer la qualité de vie des personnes vivant au Canada. Elle renforce également la prise de décisions éclairée par des données probantes, permettant au gouvernement fédéral de cibler les nouvelles priorités et de s'appuyer sur les efforts passés pour faire progresser le bien-être de la population (ministère des Finances Canada, 2021). Plus précisément, le Cadre a permis de combler d'importantes lacunes en matière de données sur le bien-être et d'intégrer des considérations liées à la qualité de vie dans les processus pangouvernementaux.

L'élaboration du Cadre a débuté en 2019, lorsque le premier ministre a chargé la ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances d'intégrer davantage les indicateurs de la qualité de vie aux processus fédéraux de budgétisation et de prise de décisions. L'objectif de ce mandat était de garantir que les mesures entreprises par le gouvernement tiennent compte d'un large éventail de paramètres plutôt que de s'appuyer uniquement sur les indicateurs économiques traditionnels. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence le fait que ce qui importe le plus aux personnes vivant au Canada n'est pas toujours facilement quantifiable en termes économiques ou financiers. La crise sanitaire a attiré l'attention sur plusieurs enjeux fondamentaux associés à la qualité de vie, notamment la santé mentale, les liens sociaux, l'emploi, l'accès aux services de garde et les inégalités de longue date (ministère des Finances Canada, 2021).

[2] Dans le présent sommaire de cas, nous utilisons le terme « multisectoriel », même si les termes « multisectoriel » et « intersectoriel » sont souvent employés de manière interchangeable pour décrire les actions sollicitant plusieurs secteurs pour améliorer la santé, l'équité et le bien-être (WHO 2023).

[3] La qualité de vie (ou le bien-être) peut être définie comme « la richesse et le confort des personnes, des communautés et de la société en fonction de facteurs qui jouent un rôle important dans la vie des gens » (WHO, 2024, p. 40).

L'introduction du Cadre s'inscrit également au sein des efforts mondiaux « au-delà du PIB[4] », qui témoignent de la prise de conscience croissante que les indicateurs économiques traditionnels ne permettent pas à eux seuls de brosser un tableau complet du bien-être sociétal. Il en résulte une importance accrue accordée à l'intégration de mesures sociales et environnementales plus vastes. De plus en plus de pays adoptent des indicateurs qui vont « au-delà du PIB » et évaluent le bien-être de manière pluridimensionnelle. Le Cadre s'inspire en partie des initiatives de leaders internationaux en matière de qualité de vie, telles que la Nouvelle-Zélande et l'Écosse[5]. Il suit aussi les traces de l'indicateur du vivre mieux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui sert de référence mondiale pour évaluer les progrès réalisés en matière de bien-être.

Officiellement lancé en 2021, le Cadre a été intégré aux processus fédéraux de budgétisation et de prise de décisions à l'issue d'une consultation et d'une mobilisation complètes. L'élaboration de sa version initiale a été réalisée par le ministère des Finances du Canada et Statistique Canada, avec le soutien de plus de 20 ministères et organismes fédéraux, dont Santé Canada, l'Agence de la santé publique du Canada, Environnement et Changement climatique Canada, Services aux Autochtones Canada et Justice Canada. Cette phase a aussi pu compter sur la participation de représentants provinciaux et territoriaux, d'organisations autochtones nationales et de spécialistes provenant du Canada et de l'international, mettant ainsi en relief une approche de codéveloppement (WHO, 2024).

L'objectif premier de cette initiative est d'améliorer la qualité de vie des personnes vivant au Canada en intégrant des indicateurs du bien-être aux processus fédéraux de budgétisation et de prise de décisions, afin d'orienter les décisions dans divers secteurs. L'un des moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif consiste en la réalisation d'analyses de la qualité de vie dans les propositions budgétaires fédérales annuelles. Dans le cadre du cycle budgétaire annuel, toute proposition soumise par un ministère ou un organisme fédéral au ministère des Finances doit préciser les effets positifs attendus de la proposition sur la qualité de vie, en s'appuyant sur les domaines et indicateurs du Cadre de la qualité de vie. Depuis 2021, un rapport sur les répercussions du budget fédéral résumant les analyses des effets sur la qualité de vie des propositions retenues est publié dans le budget annuel.

Des données relatives aux indicateurs de bien-être sont également diffusées publiquement de façon régulière (WHO, 2024). Lancé par Statistique Canada en 2022, le Carrefour de la qualité de vie (tableau de bord public) offre un accès libre aux plus récentes métadonnées, données et analyses portant sur les 91 indicateurs de qualité de vie qui composent le Cadre (Statistique Canada, 2025a).

Les principes fondamentaux du Cadre sont l'équité et l'inclusion, lesquels visent à mieux cerner les résultats et les considérations pour les populations marginalisées, notamment grâce à l'utilisation de données désagrégées. La méthode d'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre plus (ACSG Plus) peut aussi appuyer ce prisme. Le cadre est un outil pangouvernemental qui comprend cinq

[4] Produit intérieur brut (PIB) : « Le PIB a toujours été considéré comme un indicateur standard de la performance nationale d'un pays. "Au-delà du PIB" fait référence au passage d'une mesure du progrès national fondée uniquement sur des critères économiques à une mesure incluant des facteurs sociaux, culturels et environnementaux afin de représenter de manière holistique la qualité de vie et le bien-être d'un pays » (WHO, 2024, p. 40).

[5] Pour en savoir plus sur ces initiatives liées au bien-être, de même que sur celles déployées en Finlande et au Pays de Galles, veuillez consulter le rapport *Les approches pangouvernementales de bien-être : une analyse comparative de quatre initiatives de gouvernements centraux* du CCNPPS.

domaines fondamentaux étroitement alignés sur les données probantes relatives aux principales préoccupations et opinions liées au bien-être des personnes vivant au Canada (ministère des Finances Canada, 2021) :

- Prospérité
- Santé
- Environnement
- Société
- Saine gouvernance

Le Cadre met en lumière plusieurs déterminants sociaux de la santé, notamment le logement, l'emploi, le revenu, la sécurité alimentaire, les changements climatiques, le sentiment d'appartenance et l'accès aux services. Il comprend 91 indicateurs utilisés pour suivre le bien-être dans ces différents domaines (WHO, 2024). Quelques indicateurs sont encore en développement, et le Cadre est conçu comme un outil évolutif, faisant l'objet de révisions tous les deux ans. Il prend aussi appui sur des initiatives antérieures sur la qualité de vie menées par le gouvernement du Canada, telles que la Stratégie nationale du Canada pour le Programme 2030 (pour soutenir les objectifs de développement durable), la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté et la Loi canadienne sur la budgétisation sensible aux sexes (ministère des Finances Canada, 2021). La figure 1 illustre la composition du Cadre selon les déterminants de la santé, et le tableau 1 présente des exemples d'indicateurs associés à chaque domaine.

Figure 1 Le Cadre de qualité de vie en fonction des déterminants de la santé

Prospérité

- Comprend le **revenu et la richesse** des ménages; **l'emploi** et la **qualité de l'emploi**; les **compétences** des enfants, des étudiants et des adultes; le **logement** acceptable et abordable; et la sécurité alimentaire en plus des mesures économiques traditionnelles.

Santé

- Comprend les résultats en matière de santé physique et mentale, les déterminants comportementaux, le système de soins médicaux, ainsi que des indicateurs liés au **milieu social**, tels que les **milieux alimentaires sains**.

Saine gouvernance

- Inclut des indicateurs relatifs à la **sûreté et** à la **sécurité**, à la **démocratie**, à l'accès à la **justice** et aux **droits de la personne.**

Société

- Éléments de **cohésion sociale**, des **liens culturels**, de **diversité et d'inclusion** – des indicateurs associés à une **santé mentale positive.**

Environnement

- **Déterminants écologiques de la santé** (p. ex., eau potable), **environnement bâti** (p. ex., indice de potentiel piétonnier) et **impacts des changements climatiques.**

Note. Adaptée *d'Infofiche : Le Cadre de qualité de vie pour le Canada* par Statistique Canada (Statistique Canada, 2025b).

Tableau 1 Le Cadre de qualité de vie : exemples d'indicateurs par domaine

Domaine	Exemples d'indicateur
Prospérité	**Revenu et croissance** • Revenu des ménages • Produit intérieur brut (PIB) par habitant **Emploi et qualité de l'emploi** • Emploi • Sécurité d'emploi et travail à la demande **Compétences et possibilités** • Les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) • Compétences des adultes **Sécurité économique et difficultés financières** • Besoins impérieux en matière de logement • Pauvreté
Santé	**Personnes en santé** • Espérance de vie ajustée sur la santé • Santé mentale perçue • Santé perçue **Systèmes de soins de santé** • Accès rapide aux services d'un fournisseur de soins primaires • Besoins en soins de santé insatisfaits • Besoins en soins de santé mentale insatisfaits
Environnement	**Environnement et personnes** • Qualité de l'air • Eau potable • Milieux de vie active **Intégrité écologique et gérance de l'environnement** • Émission de gaz à effet de serre • Aires conservées
Société	**Culture et identité** • Sentiment d'appartenance au Canada • Langues autochtones **Cohésion sociale et rapports sociaux** • Sentiment d'appartenance à une collectivité locale • Solitude **Emploi du temps** • Satisfaction à l'égard de l'emploi du temps

Tableau 1 Le Cadre de qualité de vie : exemples d'indicateurs par domaine (suite)

Domaine	Exemples d'indicateur
Saine gouvernance	**Sûreté et sécurité** • Perceptions de la sécurité du quartier après la tombée de la nuit • Mauvais traitements infligés pendant l'enfance **Démocratie et institutions** • Confiance à l'égard des institutions • L'autodétermination des Autochtones **Justice et droits de la personne** • Discrimination et traitement injuste • Confiance en l'accès à un système de justice juste et équitable

Note : Données tirées du *Carrefour de la qualité de vie* par Statistique Canada (Statistique Canada, 2025a).

Note : Les informations présentées dans ce tableau sont tirées de la traduction originale des indicateurs dans la page web du *Carrefour de la qualité de vie*.

2.2 Gouvernance et mise en œuvre

L'élaboration et la mise en œuvre du Cadre sont dirigées par des organismes centraux du gouvernement fédéral (WHO, 2024).

Le ministère des Finances Canada a initialement piloté l'élaboration de l'initiative et en a assuré la direction stratégique en vue de son intégration au budget fédéral. Un comité des sous-ministres adjoints (CSMA) sur la budgétisation axée sur le bien-être a assuré la supervision stratégique de l'élaboration du Cadre. Ce CSMA, composé de personnes représentant les principaux ministères fédéraux, avait pour mission de renforcer la collaboration interministérielle afin de promouvoir une réflexion pluridimensionnelle, inclusive et à long terme sur la qualité de vie et d'assurer la cohérence des politiques entre les différents cadres fédéraux. Afin de soutenir le CSMA, trois sous-comités spécialisés se sont concentrés sur des priorités précises de nature technique ou liées à l'équité (WHO, 2024) :

- Le sous-comité sur les indicateurs et les données;
- Le sous-comité sur la durabilité et la résilience;
- Le sous-comité sur la participation des Autochtones.

Ces sous-comités visaient à recueillir des points de vue divers et à faciliter des discussions approfondies pour éclairer les hauts dirigeants, garantissant ainsi l'élaboration de données pertinentes, une participation inclusive et la cohérence des politiques dans tous les secteurs.

Depuis la fin de 2021, le Secrétariat du Conseil du Trésor dirige les travaux pour affiner et renforcer le Cadre tout en faisant progresser sa mise en œuvre au sein des processus fédéraux : par exemple, l'intégration du Cadre aux exigences du gouvernement fédéral en matière de rapports ministériels destinés au Parlement et l'intégration des considérations relatives à la qualité de vie aux documents décisionnels, aux indicateurs de performance et aux évaluations du Cabinet.

Statistique Canada joue également un rôle crucial dans cette initiative, notamment par l'entremise de son Programme de statistiques sur la qualité de vie. Ce programme a pour mandat d'assurer la qualité, l'intégrité et la désagrégation d'une grande partie des données utilisées dans le Cadre, ainsi que de définir et de maintenir les indicateurs et le Carrefour de la qualité de vie. Ce dernier fonctionne comme un « guichet unique » offrant des données et des métadonnées à jour pour chacun des 91 indicateurs du Cadre, ainsi que toute analyse disponible sur ces sujets. À mesure que le Carrefour évolue, il offre de plus en plus d'outils permettant aux utilisateurs d'accéder à des données désagrégées et de les manipuler, y compris des outils cartographiques et des courbes de tendance visuelles lorsqu'elles sont disponibles, afin de rendre les données plus facilement accessibles pour la communauté croissante d'utilisateurs.

La structure de gouvernance actuelle s'articule autour d'un comité de directeurs généraux sur la mesure et la mise en œuvre de la qualité de vie. Il existe aussi un groupe de sous-ministres adjoints qui se réunit régulièrement pour partager des mises à jour et discuter de questions d'intérêt. Ces groupes sont actuellement coprésidés par le Secrétariat du Conseil du Trésor et Statistique Canada.

Après les élections fédérales de 2021, les lettres de mandat émises comprenaient un engagement pangouvernemental, enjoignant tous les ministres du gouvernement fédéral à intégrer les indicateurs de la qualité de vie à leur prise de décisions. Le Cadre vise à orienter plusieurs fonctions gouvernementales, telles que la planification (p. ex., établir des priorités en fonction des nouvelles tendances), éclairer la prise de décisions (p. ex., tenir compte des répercussions sur divers aspects de la qualité de vie) et rendre compte des progrès réalisés (p. ex., diffuser des tableaux de bord illustrant l'évolution des indicateurs du bien-être).

Divers processus supplémentaires ont aussi été mis en place pour intégrer le Cadre aux activités fédérales (WHO, 2024) :

- **Cycle budgétaire** : l'analyse de la qualité de vie est désormais un élément clé du processus d'examen des propositions budgétaires. Les ministères sont tenus de déterminer dans quelle mesure les initiatives proposées s'alignent sur les indicateurs du Cadre, en précisant leurs contributions à la qualité de vie.
- **Conception et répercussions des politiques** : les ministères utilisent les indicateurs du Cadre pour définir la manière dont leurs principales responsabilités et leurs nouvelles initiatives contribuent de manière générale à la qualité de vie des personnes vivant au Canada.
- **Suivi du rendement :** les ministères sont incités à harmoniser leurs rapports des résultats avec les indicateurs du Cadre, ce qui uniformise les suivis effectués à l'échelle du gouvernement.

Plusieurs outils ont également été conçus pour faciliter la mise en œuvre du Cadre dans tous les ministères (WHO, 2024) :

- **Guide pour les propositions budgétaires** : aide les équipes chargées des politiques à déterminer dans quelle mesure leurs propositions correspondent aux indicateurs de la qualité de vie.

- **Guide pour les plans ministériels et les rapports des résultats ministériels** : aide les ministères à intégrer à ces documents les répercussions sur la qualité de vie, avec des explications sur la manière dont leurs principales responsabilités peuvent contribuer à la qualité de vie.
- **Guide pour les cadres associés aux résultats ministériels** : aide les ministères à adapter leurs mesures de rendement en fonction de leur contribution à la qualité de vie.
- **Formation interne, ressources et présentations** : améliorent la compréhension et incitent l'ensemble du gouvernement à adopter le Cadre. Par exemple, un vidéo d'introduction au Cadre de qualité de vie est offert régulièrement, en mode asynchrone, aux fonctionnaires fédéraux par l'entremise de l'École de la fonction publique du Canada.
- **Carrefour de la qualité de vie** (tableau de bord public) : lancé par Statistique Canada en 2022, ce carrefour offre un accès libre aux plus récentes métadonnées, données et analyses portant sur les 91 indicateurs de qualité de vie qui composent le Cadre. Il est régulièrement mis à jour à l'aide de représentations visuelles et d'ensembles de données, qui offrent une vue interactive et détaillée de ces indicateurs au fil du temps. Il contient des données de diverses sources, notamment des sondages importants menés auprès des ménages, le recensement et certains ensembles de données administratives.

2.3 Réalisations

Le tableau 2 présente divers exemples de résultats liés au Cadre et pertinents pour la SdTP.

Tableau 2 Le Cadre de qualité de vie : réalisations

Résultats	Exemples
Intégration du Cadre dans les processus de budgétisation du gouvernement, afin de favoriser la prise en compte de la qualité de vie dans ses décisions budgétaires et ses rapports	Les propositions budgétaires exigent que les ministères déterminent les répercussions potentielles de leurs initiatives à l'aide des indicateurs de la qualité de vie. Les répercussions potentielles sur la qualité de vie de chaque initiative budgétaire financée sont rendues publiques dans les rapports sur les répercussions du budget fédéral.
Harmonisation intersectorielle entre les ministères, avec une importance accrue accordée aux questions de santé dans les secteurs qui ne sont pas consacrés à la santé	En tant que partie intégrante du processus budgétaire, des plans ministériels, des rapports ministériels sur les résultats, les ministères non consacrés à la santé font souvent référence à des indicateurs issus du secteur de la santé, soulignant ainsi les possibilités de collaboration intersectorielle. Par exemple : • Le ministère des Finances Canada, en collaboration avec Sécurité publique Canada et la Société canadienne d'hypothèques et de logement, a reçu un financement dans le cadre du budget du gouvernement fédéral de 2023 pour un programme d'assurance contre les catastrophes naturelles afin de rendre la couverture plus abordable dans de telles situations. L'analyse de la qualité de vie a mis en évidence des répercussions sur la prospérité, la santé, l'environnement et la saine gouvernance, y compris la santé mentale autoévaluée.

Tableau 2 Le Cadre de qualité de vie : réalisations (suite)

Résultats	Exemples
	• Patrimoine canadien a reçu un financement dans le cadre du budget du gouvernement fédéral de 2023 pour ériger un système sportif plus responsable et sûr pour les groupes à risque. Même si l'analyse de la qualité de vie de cet investissement se concentre sur le domaine sociétal, l'initiative soutient aussi la santé mentale autoévaluée, la santé générale et l'activité physique. • Agriculture et Agroalimentaire Canada a reçu un financement dans le cadre du budget du gouvernement fédéral de 2024 pour lutter contre l'insécurité alimentaire, en particulier dans les communautés nordiques, autochtones et rurales. L'analyse de la qualité de vie a établi un lien entre l'initiative et l'amélioration des habitudes alimentaires (domaine de la santé) et les répercussions potentielles sur les maladies non transmissibles.
Renforcement des relations entre les différents ministères fédéraux	Ce processus multisectoriel a permis aux ministères de trouver un terrain d'entente, de repérer des partenariats potentiels en fonction d'objectifs communs, de présenter leurs initiatives ou perspectives, ainsi que d'élargir leurs réseaux. Par exemple : L'Agence de la santé publique du Canada a réalisé des activités conjointes de mobilisation des connaissances avec des ministères non consacrés à la santé. Ces activités incluent une présentation en panel lors de la 10e Conférence mondiale de l'OMS sur la promotion de la santé en décembre 2021 et un atelier sur le budget axé sur le bien-être dans le cadre de la conférence de l'Union internationale pour la promotion de la santé et l'éducation en mai 2022.

Note : Données tirées de *Compendium Report on Multisectoral Actions for the Prevention and Control of Noncommunicable Diseases and Mental Health Conditions: Country Case Studies* par l'Organisation mondiale de la Santé (WHO, 2024) et *Mesurer ce qui importe : Vers une stratégie sur la qualité de vie pour le Canada* par le ministère des Finances du Canada (ministère des Finances Canada, 2021).

2.4 Évolution du Cadre

Le cadre est conçu comme un outil évolutif qui peut être adapté en fonction de l'évolution des données, des besoins en matière de politiques publiques et des rétroactions. Les objectifs initiaux du Programme de statistiques sur la qualité de vie étaient d'élaborer des définitions des indicateurs de la qualité de vie (y compris la méthodologie pour les mesurer), de trouver des ensembles de données appropriées et de créer le Carrefour de la qualité de vie. En matière de mise en œuvre, les objectifs initiaux étaient d'intégrer le Cadre à la budgétisation, puis à d'autres aspects du cycle d'élaboration des politiques.

En 2024, Statistique Canada a réalisé l'examen du Cadre de la qualité de vie et de ses indicateurs, en sollicitant la contribution de son réseau d'utilisateurs et de producteurs de données. Ce processus a mis en évidence les progrès substantiels réalisés depuis le lancement du Cadre. La plupart des indicateurs sont définis, le Carrefour de la qualité de vie mis sur pied est de plus en plus utilisé par les décisionnaires politiques, et les améliorations apportées à la fréquence et à la désagrégation des données ont renforcé la pertinence des politiques. Parmi les recommandations et les priorités se trouvent l'adoption des mises à jour proposées visant les principaux indicateurs, leur nom et leur définition, ainsi que l'approbation du programme de travail détaillé décrit à la suite de l'examen (Statistique Canada, 2025c). Pour l'avenir, les priorités consisteront notamment à garantir que les indicateurs restent pertinents, à faire en sorte que le Carrefour de la qualité de vie reste une ressource centrale qui fait autorité en matière de données intégrées sur le bien-être, et à poursuivre l'analyse et la diffusion d'informations sur la qualité de vie des personnes vivant au Canada.

Tous les deux ans, Statistique Canada procédera à des examens pour veiller à ce que le Cadre et ses indicateurs demeurent pertinents et efficaces au fil du temps (Statistique Canada, 2025d). L'examen de 2026-2027 sera axé sur les besoins des utilisateurs et utilisatrices externes de données, qui constituent un groupe clé pour l'acceptabilité sociale du Programme de statistiques sur la qualité de vie (qui comprend le leadership en matière de statistique du Cadre et du Carrefour de la qualité de vie). Cette orientation est prioritaire, car elle vise à améliorer la pertinence du Cadre et de ses indicateurs pour les organisations et communautés autochtones, de même que pour les universitaires, les autres paliers de gouvernement et les organismes sans but lucratif (Statistique Canada, 2025c).

De plus, Statistique Canada entend évaluer le Programme de statistiques sur la qualité de vie en 2026-2027 (Statistique Canada, 2025e).

ÉLÉMENTS À RETENIR

- L'initiative du Cadre de qualité de vie marque un tournant important dans la prise de décision au palier fédéral et dans la façon de communiquer les répercussions de ces décisions sur la vie des personnes vivant au Canada.
- La collaboration entre les différents ministères pour élaborer le cadre, ses mécanismes de gouvernance et ses outils de soutien constitue un excellent exemple des principes fondamentaux de la SdTP, notamment les avantages du leadership à tous les niveaux.
- Le Cadre propose une structure et un langage communs à divers ministères afin d'harmoniser leurs initiatives en fonction d'une compréhension multidimensionnelle du bien-être.

RÉFÉRENCES

Outre les entretiens personnels avec les responsables clés de chaque cas, les sources suivantes ont été utilisées pour contribuer à l'élaboration de ce sommaire de cas :

Gouvernement du Canada. (2025). Cadre de qualité de vie pour le Canada. https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/rapports-pangouvernementaux-depenses-activites/depenses-gouvernement/cadre-qualite-vie-canada.html

Ministère des Finances Canada. (2021*). Vers une stratégie sur la qualité de vie pour le Canada*. https://publications.gc.ca/site/eng/9.929640/publication.html

Statistique Canada. (2025a*). Carrefour de la qualité de vie*. https://www.statcan.gc.ca/hub-carrefour/quality-life-qualite-vie/index-fra.htm

Statistique Canada. (2025b*). Infofiche : Le Cadre de qualité de vie pour le Canada*. https://www.statcan.gc.ca/hub-carrefour/quality-life-qualite-vie/infosheet-infofiche-fra.htm

Statistique Canada. (2025c). *Examen biennal des indicateurs de la qualité de vie*. https://www.statcan.gc.ca/hub-carrefour/quality-life-qualite-vie/biennial-review-examen-biennal-fra.htm

Statistique Canada. (2025d). *Évolution de notre approche de la mesure de la qualité de vie au Canada*. https://www.statcan.gc.ca/o1/fr/plus/7817-evolution-de-notre-approche-de-la-mesure-de-la-qualite-de-vie-au-canada.

Statistique Canada. (2025e). *Couverture prévue des évaluations pour la période de 2025-26 à 2029-30*. https://www.statcan.gc.ca/fr/apercu/re/prevue-couverture.

World Health Organization (WHO). (2014*). Health in All Policies: Helsinki Statement. Framework for country action*. https://www.who.int/publications/i/item/9789241506908

World Health Organization (WHO). (2023*). Working Together for Equity and Healthier Populations: Sustainable Multisectoral Collaboration Based on Health in All Policies Approaches*. https://www.who.int/publications/i/item/9789240067530

World Health Organization (WHO). (2024). *Compendium Report on Multisectoral Actions for the Prevention and Control of Noncommunicable Diseases and Mental Health Conditions: Country Case Studies*. https://www.who.int/publications/i/item/9789240088801

Portrait de la Santé dans toutes les politiques au Canada : intégrer le bien-être aux décisions fédérales – Le Cadre de qualité de vie du Canada

AUTRICES

Camille Mercier
Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

Nancy Gehlen
Kelsey Lucyk
Agence de la santé publique du Canada

SOUS LA COORDINATION DE

Marianne Jacques
Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

COLLABORATION

Natalia Carrillo Botero
Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

RÉVISION

Ketan Shankardass
Université Wilfrid Laurier

Shannon Turner
Association de santé publique de la Colombie-Britannique

Les personnes chargées de la révision ont été conviées à apporter des commentaires sur la version préfinale de ce document et, en conséquence, n'ont pas révisé ni endossé le contenu final.

SOUTIEN À L'ÉDITION

Mylène Maguire
Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

REMERCIEMENTS

Le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé tient aussi à remercier Emily Schneider (Université de Toronto) et Ketan Shankardass (Université Wilfrid Laurier) pour leur contribution à l'élaboration de la méthodologie.

CITATION SUGGÉRÉE

Mercier, C., Gehlen, N. & Lucyk, K. (2026). *Portrait de la Santé dans toutes les politiques au Canada : intégrer le bien-être aux décisions fédérales – Le Cadre de qualité de vie du Canada.* Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé.

La production de ce document a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) par l'intermédiaire du financement du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS). Le CCNPPS est hébergé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'ASPC.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en écrivant un courriel à : droits.dauteur.inspq@inspq.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 2e trimestre (2026)
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-555-03627-7 (PDF anglais)
ISBN : 978-2-555-03628-4 (PDF)
DOI : https://doi.org/10.64490/APXN7832

© Gouvernement du Québec (2026)

Nº de publication : 3806

Institut national de santé publique Québec

Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé
National Collaborating Centre for Healthy Public Policy